

A F D S

1537

3082

284-01

MSA

(OAJ (Kounyheul))

**RAPPORT DE MISSION SUR  
L'INSTALLATION ET LA FORMATION  
DES COMITES DE GESTION DES PUIITS  
ET DES ADDUCTIONS D'EAU**

FAIT LE 28-02-2005

PAR

**BOUNA DIOUF CHEF DE LA BRIGADE DES PUIITS ET FORAGES / KAFFRINE**

# Sommaire

**I INTRODUCTION**

**II INSTALLATION DES COMITE DE DE GESTION**

**III FORMATION DES COMITES DE GESTION**

**IV ROLE ET ATTRIBUTIONDES MEMBRES DU  
COMITE DE GESTION**

**V LES DOCUMENTS DE GESTION**

**VI CONCLUSION**

## **I INTRODUCTION**

L'accès à l'eau potable est le grand problème au niveau de certains villages des communautés Rurales de Maka Yopp, Gainth Pathé et Lour Escale.

En effet ; ils sont très éloignés parfois d'un forage, les puits existants sont très profonds et sont faits de système traditionnel et tarissent généralement en saison sèche.

Le système d'exhaure utilisé également entraîne l'ensablement des puits ; mais aussi les conditions d'hygiène pour avoir une eau potable ne sont pas respectées.

Raison pour laquelle, l'AFDS, après la réalisation des puits neufs et la réparation des existants ; en changeant le système d'exhaure (traction animale) par la mise en place de la pompe guirou et tout cela avec parfaite collaboration des populations qui ont choisi librement leur micro projet a confié à la Brigade des puits et forages de Kaf frine l'installation et la formation des comités Gestions des puits et des adductions d'eau pour organiser les usagers afin de pérenniser ces ouvrages.

Le choix de la Brigade n'a pas été fait par hasard étant donné que c'est le seul service technique au niveau du département qui est habilité à faire ce travail ; et encore plus c'est ce service qui pourra suivre ces ouvrages et ces structures demain quand l'AFDS ne sera plus là.

Ainsi , ce présent rapport vise à rendre compte de cette mission d'installation des comités de gestion et de la formation et de faire des suggestions.

## II INSTALLATION DES COMITES DE GESTION

### 1-DEROULEMENT DE LA MISSION :

La mission d'installation des comités de gestion des puits a eu lieu du 11 au 16 -02 - 2005.

Le calendrier initial n'a pas été respecté à la lettre car certains jours correspondaient soit à des marchés hebdomadaires, ou à des élections du président des éleveurs et il était impossible de rassembler les populations .

Raison pour la quelle cette mission qui était prévue pour quatre ( 04) jours a finalement fait 06 jours.

Les villages concernés par cette installation de comités de gestion sont :

- 1-TAIBA WILLANEN
- 2-TOUVA WEN AERE
- 3-PAP SABOP
- 4-NDAKHAR
- 5-NGUERANE GUOUMACK
- 6-NGUERAN FASS
- 7--DAROU SALAM
- 8-DAROU MINAM
- 9-MEDINA SALAM
- 10-MISSIRA THIOYENE
- 11-DIOULMACK
- 12-YESSY
- 13-DAROU DAME LEYE
- 14-TOUBA GALLO

Pour faire ce travail dans les délais , deux groupes ont été constitués :

- le premier groupe avait la charge d'installer les comités de gestion des puits de la communauté rurale de Maka Yop ; le deuxième groupe ceux des communautés rurales de Gainth Pahté et de Lour Ecale.

Pour les villages de YAMANE , DAROU THIAMENE , BELONE, et NDIAYENE SADIAKHOU les comités de gestion ont été installés depuis le mois d'avril 2005

## **2-COMPOSITION DES BUREAUX DE COMITES DE GESTION**

Les bureaux des comités de gestion installés sont ainsi composés :

- un (e) Président (e)
- un (e) vice Président (e)
- un (e) Secrétaire Général (e)
- un (e) Secrétaire Adjoint (e)
- un (e) Trésorier Général (e)
- un (e) Trésorier Adjoint (e)
- un Surveillant Général
- un (e) Fontainier (e)
- un Conducteur des bœufs
- un Responsable Abreuvoir
- deux Commissaires aux comptes

## **II FORMATION DES COMITES DE GESTION**

### **1 Déroulement de formation**

La formation des comités de gestion a été organisée en trois sessions d'une journée chacune.

La première session a eu lieu le 21-02-2005 à Maka Yopp ; elle regroupait pour chaque comité de gestion

un président, un secrétaire, un trésorier, un surveillant général, un conducteur des bœufs, un fontainier et un commissaire aux comptes .

Les comités de gestion qui étaient concernés sont :

- 1-TAIBA WILLANEN
- 2-TOUBA WEN AERE
- 3-PAP SABOP
- 4-NDAKHAR
- 5-NGUERANE GUOUMACK
- 6-NGUERAN FASS
- 7--DAROU SALAM
- 8-DAROU MENAM
- 9-YAMANE

10-DAROU THIAMENE

11-BELONE

12-NDIAYENE SADIAKHOU

La deuxième session a été faite à Koungheul le 22-02-2005 ,elle concernait uniquement que les adductions d'eau et e plus des responsables des micro projets, les membres des ASUFOR ou des Comités de gestion des forages concernés ont participé à la formation.

Elle regroupait les comité de gestion de :

*MAKA YOPP*

*MEDINA DEGOUYE*

*DIAMAGUENE (koungheul)*

*CAMPEMEN T(koungheul)*

La troisième et dernière session a été aussi effectuée à Koungheul le 23-02-.2005 .

Ce sont les comités de gestion des puits des communautés rurales de GainthPpathé et de

Lour Escale qui ont subi cette formation il s'agit de :

*DAROU DAME LEYE*

*TOUVA GALLO*

*MEDINA SALAM*

*MISSIRA THIOYENE*

*DIOULMACK*

*DAROU MOUSSEU*

*YESSY*

## **2 Modules de formation**

a) **Description sommaire d'un puits et des équipement de surface**

**a-1 Un puits est composé de :**

--cuvelage

-captage avec les buses

-la margelle

-la dalle anti boubier

**a-2 Equipements de surface**

**Le bassin :**

Il est construit soit en béton ou en briques pleines

Il est composé :

- d'un tuyau de remplissage
- de 2 ou 3 robinets de puisages
- d'un tuyau de vidange
- d'un trou d'homme avec couvercle pour nettoyage

L'abreuvoir :

Il est fait en béton armé et situé à 50 mètres du puits et est entouré par une dalle anti bourbier .

Il est alimenté par une conduite en PVC à partir du bassin de remplissage.

### **b)ENTRETIEN DU PUIITS ET DES EQUIPEMENTS DE SURFACE**

L'entretien est une action qui consiste à maintenir et à conserver en bon état de fonctionnement un ouvrage ainsi que la prévision des dépenses qu'exige cette conservation.

L'entretien signifie également le maintien d'un bon état de propreté de l'ouvrage et des alentours.

Tous les composants du puits doivent être entretenus régulièrement (cuvelage, la margelle, le captage, la dalle antibourbier, le muret , la pompe guirou, le bassin, l'abreuvoir la conduite alimentant l'abreuvoir etc...)

Il s'agira de vérifier à tout moment s'il n'y a pas de fissures ou de fuites d'eau au niveau du bassin ,de l'abreuvoir, la conduite alimentant l'abreuvoir ;etc...)

L'intérieur du puits (cuvelage et captage) nécessite aussi une vérification au moins une fois par an ; afin de s'assurer du bon état des buses du cuvelage et des joints etc...)

### **c)Hygiène et Assainissement autour du puits.**

#### **c-1 Aux alentours du puits**

Les alentours du puits doivent être très propres et nettoyés régulièrement.

Ils ne doivent pas être un lieu de défécation surtout pour les enfants ; sinon avec la poussière l'eau du puits peut être contaminée ( péril Fécal ).

Il s'avère nécessaire de débarrasser les alentours du puits tout objet inutile.

Il faut rendre beau et propre les alentours du puits ( plantation d'arbre)

## **-2 les eaux stagnantes**

Les eaux stagnantes sont des gîtes de larves de moustiques ( responsable du paludisme)

Il faut éviter que les eaux stagnent autour du puits surtout au niveau du bassin où on s'approvisionne pour éviter que les flaques ces eaux ne contaminent l'eau .

## **c-3 Drainage de la corde par terre**

Le drainage de la corde par terre avec la traction animale pendant l'exhaure contamine et ensable le puits ; car cette corde en retournant dans le puits peut amener tout avec elle sur son passage( sable, débris de toute sorte)

Mais avec le système GUIROU ce phénomène doit être totalement aboli.

## **c-4 Emplacement d'une latrines par rapport à un puits**

L'emplacement d'une latrine par rapport à un puits obéit à certaines règles :

- éviter de placer une latrine en amont d'un puits
- prévoir au moins entre le puits et la latrine une distance de 15metres
- le fond de la latrine doit être situé à 3m au moins (pour un sol sec et homogène) au dessus de la nappe phréatique.

## **d)Traitement de l'eau par javellisation .**

- **L'eau du puits** : pour traiter l'eau du puits , il faut d'abord connaître le volume qui se calcule par la formule suivante :  $R \times R \times 3,14 \times H$

Avec : R= diamètre du puits divisé ( : ) par 2

H= hauteur de l'eau dans le puits

Exemple pour un puits dont :

Le diamètre est 1,80m

La hauteur d'eau dans le puits est de 4 metres .

Calculons la quantité d'eau de javel nécessaire pour traiter l'eau de ce puits.

La première chose à faire c'est connaître le rayon de ce puits ;mais avec la formule

$R(\text{rayon}) = \text{diamètre divisé par } 2$  on a :

$$R = 1,80 : 2 = 0,90$$

Donc si on applique la formule  $R \times R \times H \times 3,14$  on a le volume d'eau dans le puits

$$V = 0,90 \times 0,90 \times 4 \times 3,14 = 10,1763 \text{ m}^3$$

La quantité d'eau de javel pour traiter 1 m<sup>3</sup> d'eau est de : **0,30 Litre** mais pour faciliter la mesure on peut prendre **0,25 litre d'eau de javel pour 1m<sup>3</sup> d'eau.**

Donc pour ce puits ,la quantité d'eau de javel à utiliser est de  
 $10,1763 \times 0,25 = 2,5$  litres d'eau de javel.

Après avoir mis l'eau de javel dans le puits il faudra attendre 30 minutes pour lui permettre de réagir avant toute utilisation de l'eau traitée.

**-L'eau du bassin :** connaissant le volume du bassin(2,5m<sup>3</sup>) ,  
quantité d'eau de javel nécessaire ( $2,5 \times 0,25 = 0,625$ l arrondi  
dans ce cas la javellisation se fait en deux phases:

-Remplir le bassin à moitié mettre un partie de l'eau de javel

-Continuer le remplissage du bassin ,quand il sera plein mettre le restant de l'eau de javel  
et si possible attendre 30 minutes avant de puiser.

**Transport et traitement de l'eau à domicile :** Souvent on constate une pratique qui  
consiste à mettre des branches ou des feuilles d'arbres dans la bassine pour éviter les  
vibrations .

Cela veut dire qu'on aura beau traiter l'eau aussi bien dans le puits qu'au niveau du bassin  
mais elle peut être contaminée pendant son transport du puits à la maison.

Il est donc recommandé de cesser cette pratique et si possible d'utiliser des bidons de 20  
litres pour le puisage de l'eau destinée à la boisson ou bien couvrir les bassines .

Il est aussi possible de traiter l'eau à la maison par filtration en utilisant un tissu propre  
(soie) qu'on met sur le canari et l'eau passe a travers ce morceau .

La javellisation peut se faire à la maison en remplissant le couvercle de la bouteille d'eau  
de javel pour une bassine d'eau.

**Stockage de l'eau :** L'eau doit être stockée dans un récipient propre (canari, fut, etc...) et  
bien fermé et mis dans un endroit où les animaux, et la vol ail ne peuvent pas accéder et loin  
des latrines.

Il ne faut pas aussi stocker de l'eau jusqu'à ce qu'elle commence à avoir un goût, couleur  
ou une odeur .Pour l'eau de boisson, de préférence la changer chaque jours.

### **III Rôle et Attribution des membres du comité de Gestion**

#### **a)Rôle du comité de gestion**

Les membres du comité de gestion sont chargés :

- de participer à chaque réunion
- d'informer tout le village de la situation du puits
- de faire appliquer les décisions et de contrôler leur application dans le village.
- de contrôler le travail de la fontainiere
- de veuillez à un bon entretien des bœufs.
- de veuillez au respect des normes d'hygiène et de la propreté de l'eau de la production à la consommation.

#### **b)Rôle des membres du bureau**

les différents rôles et fonctions des membres du bureau sont :

##### **Le ou La Président ( e)**

Le ou la président(e) est la personne morale de l'association elle représente le comité de gestion vis à vis des tiers. Elle est chargée de :

- Convoquer et présider les réunions. Il est assisté dans ces fonctions par son vice président. En cas d'absence le vice-président assure la présidence.
- Apposer sa signature et son visa sur toutes les dépenses
- L'exécution des décisions du comité de gestion.

##### **Le ou la Secrétaire :**

Il ( elle) est la mémoire écrite du comité de gestion dans ce cadre il(elle) est chargé(e) :

- de tenir à jour la liste des biens matériels et équipements appartenant aux comités
- de faire parvenir les convocations ( écrites ou orales) de réunion aux membres du comité.

- De veiller à un bon entretien des bœufs ( bonne alimentation, suivi médical
- Suivi du respect des entretiens et de maintenance de la pompe GUROU
- d'informer les usagers de la date et de l'objet de toute réunion ou assemblée générale.
- d'enregistrer les délibérations de tout type de réunion.
- de dresser et conserver les procès verbaux.
- d'enregistrer et classer le courrier arrivé et départ, et toutes les archives et la documentation.

**Le ou a Trésorier(e)**

Il(elle ) est chargée de la bonne gestion de fonds appartenant au comité de gestion.

Dans ce cadre, il( elle ) :

- Tient au jour le jour une comptabilité deniers par recettes et dépenses et s'il a lieu une comptabilité matière.
- Perçoit les recettes et s'assure de l'adéquation de la vente d'eau avec la consommation.
- S'assure de la bonne exécution des versements sur le compte du comité
- Règle les dépenses sur le visa du président et après vérification des services rendus
- Tient un registre de paiement et encaissement et délivre pour chacune de ces opérations un reçu
- Présente à chaque réunion la situation bancaire et financière du comité

**Le ou la Surveillant(e) général (e)**

Il (elle) est chargée de la surveillance et du contrôle des opérations suivantes :

- du respect strict des normes d'hygiène et d'assainissement autour du puits
- Etablir et tenir à jour en collaboration avec le ou la secrétaire la liste des biens matériels et équipements appartenant au bureau.

- Suivi et entretien des équipements de surface( bassin, abreuvoir, muret dalle antibourbier robinet de puisage , conduite d'alimentation abreuvoir et bassin.

### **Colporteur ou Fontainier**

- Il est chargé de veiller :
  - à la propreté des robinets au niveau du bassin
  - de recevoir directement l'argent des usagers avant tout puisage
  - de verser cet argent au trésorier chaque jour
  - d'organiser les femmes afin que chacune puise sans aucun problème
  - d'organiser le nettoyage du bassin au moins tous les deux mois
  - d'informer rapidement le bureau sur tout problème rencontré sur l'application de ces taches
  - d'appliquer les décisions arrêtées par le comité de gestion en ce qui concerne

l'organisation du puisage au niveau du bassin

### **Responsable Abreuvoir**

- Il est chargé de veiller :
  - à la propreté au niveau de l'abreuvoir
  - de recevoir directement l'argent des éleveurs avant tout abreuvement
  - de verser cet argent au trésorier chaque jour
  - d'organiser les éleveurs afin que chacun abreuve son bétail sans aucun problème
  - d'organiser le nettoyage du l'abreuvoir au moins tous les mois
  - d'empêcher de faire le linge ou se baigner dans l'abreuvoir
  - d'informer rapidement le bureau sur tout problème rencontré sur l'application de ces tache
  - d'appliquer les décisions arrêtées par le comité de gestion en ce qui concerne

l'organisation au niveau de l'abreuvoir

### **Le Conducteur des Bœufs**

- Il est chargé :
  - garder les bœufs
  - de s'occuper d'eux (alimentation, santé)

- de veiller à ce que les bœufs soient en bon état pour pouvoir puiser correctement
- de veiller bien sur eux surtout la nuit (vol)
- de conduire les bœufs pendant le puisage
- de les employer pendant l'hivernage pour cultiver.

*Hivernage : élever le bœuf à l'eau avant les cultures - Δ*

### Les commissaires aux comptes

Ils sont indépendants du bureau, veillent à ce que :

- l'argent ne soit pas utilisé à d'autres fins
- les dépenses soient justifiées
- l'argent soit versé dans le compte ; ils peuvent à tout moment et l'importe quelle heure demander au trésorier de faire la situation de la caisse et de la banque.

### VI REUNIONS

Le comité de gestion doit tenir régulièrement des réunions et tous les membres sont tenus d'assister aux réunions sauf en cas de force majeure.

Ces réunions sont mensuellement faites pour faire la situation financière du mois (bilan financier) :

- les recettes
- les dépenses
- ce qui doit aller en banque
- ce qui doit rester en caisse ;

mais aussi discuter pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés au courant du mois passé afin que cela ne se répète pas dans le prochain mois. S'il y a des problèmes techniques au niveau du puits, le comité de gestion peut saisir la brigade des puits et forages de Kaffrine.

Toutes les réunions doivent être sanctionnées d'un procès verbal dans lequel il faut bien noter les décisions, prendre la liste de présence et de garder toujours un exemplaire du procès verbal dans les archives du comité.

Les autres usagers qui ne font partie du bureau ont droit à connaître ce qui se passe dans la gestion du puits car ils y mettent leur argent ; raison pour laquelle le comité de gestion doit tenir tous les six (6) mois une assemblée générale pour rendre compte de la situation à tous les usagers.

Le comité de gestion doit être renouvelé chaque année.

## **V LES DOCUMENTS DE GESTION**

Afin d'appuyer le comité de gestion dans la gestion des ressources financières provenant de la vente de l'eau au volume, un certain nombre d'outils de gestion simples dont la maîtrise devrait les permettre de suivre l'évolution des leur ressource .

Ces outils sont présentés comme suit :

### **a) Registre de tous les éleveurs**

Dans ce document figure tous les noms des éleveurs et le nombre de bétail qui vient au niveau de l'abreuvoir ainsi que le type de bétail(vaches ,moutons ,chèvres, chevaux ,ânes ,chameaux etc.---)

Cela permet de savoir la somme que chaque éleveur doit verser mensuellement connaissant bien sur ce chaque bétail paye par mois .

### **b) Registre des recettes journalières**

Dans ce registre ,sont notées mensuellement toutes les entrées d'argent en précisant leur origine. (recettes des robinets, recettes de l'abreuvoir etc..)

### **c)Registre des recettes mensuelles**

d)Il en est de même pour les recettes mensuelles

### **e) Registre des dépenses**

Ici également toutes les dépenses doivent y figurer avec les motifs et les justifications (facture ou décharge)

### **f) Carnet de reçu**

Le transfert d'argent entre la fontainier et le trésorier ou des éleveurs au responsable d'abreuvoir et du responsable d'abreuvoir au trésorier doit toujours être sanctionné par un reçu.

Le trésorier doit toujours donner un reçu à celui qui lui remet de l'argent et réclamer une facture ou une décharge chaque fois qu'il sorte de l'argent.

## **VI CONCLUSION**

La mission d'installation et de formation des comité de gestion des Puits et des

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
====0====  
MINISTRE D'ETAT DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'HYDRAULIQUE  
====0====  
DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
ET DE LA MAINTENANCE  
====0====  
BRIGADE DES PUIITS ET FORAGES  
DE KAF FRINE

Puits de..... Yamane.....  
Communauté Rurale de :..... Makayopp.....  
Arrondissement de :..... Makayopp.....  
Département de..... Kaffrine.....  
Région de :..... Kaolack.....

PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
CONSTITUTIVE DU COMITE DE GESTION  
DU PUIITS..... Yamane.....

Lieu..... Yamane..... Dates..... 16-04-04..... Début..... 10H.....

## Ordre du Jour

1. Explication du processus de mise en place du comité de gestion
2. Mise en place comité de gestion
3. Questions diverses

## Participants

Etaient présent à cette assemblée les usagers du puits

A l'issue de l'examen de l'ordre du jour il a été décidé de manière souveraine et démocratique par l'assemblée générale.

L'élection du Bureau ainsi composé :

- Président : Malé Sall,
- Vice Président Khady Drame,
- Secrétaire Général Balla Drame.
- Secrétaire Adjoint (e) Nafi N'Dour
- Trésorier général Rokhy Wade
- Trésorier Adjoint(e) Adam Cissé,
- Surveillant général Babacar Drame
- Fontainier (e) Yassine Diallo
- Conducteur bœuf Ablaye Bâ,
- Responsable Abreuvoir Malé Cisse
- Commissaires aux comptes
  - Layine Sall
  - El Hadji Sarr

L'assemblée générale mandate le bureau représenté par... Malé Sall... Son président à entre prendre toute démarche et procédure.

L'ordre du jour étant épuisé, la seance a été levée à... 1.1 ..... Heures.

Ont signé

Le président

*[Signature]*

Le secrétaire

*Wdd*

Le Trésorier

*Wd*

Le Surveillant général

*X d*

Fontainier(e)

*ALJH*

Responsable Abreuvoir

*[Signature]*

Conducteur bœuf

*[Signature]*

Commissaires aux Comptes

*Set*

Visa du chef de la Brigade  
Des puits et forages / Kaf frine



REPUBLIQUE DU SENEGAL

==== 0 =====

MINISTRE D'ETAT DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'HYDRAULIQUE

==== 0 =====

DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
ET DE LA MAINTENANCE

==== 0 =====

BRIGADE DES PUIITS ET FORAGES  
DE KAF FRINE

Puits de.....

*Belone*

Communauté Rurale de .....

*Nakayopp*

Arrondissement de .....

*Nakayopp*

Département de.....

*Kaffrine*

Région de .....

*Kaolack*

PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

CONSTITUTIVE DU COMITE DE GESTION

D...U PUIITS.....

*Belone*

Lieu.....

*Belone*

Dates.....

*17-04-04*

Début.....

*11h*

## Ordre du Jour

1. Explication du processus de mise en place du comité de gestion
2. Mise en place comité de gestion
3. Questions diverses

## Participants

Etaient présent à cette assemblée les usagers du puits \

A l'issue de l'examen de l'ordre du jour il a été décidé de manière souveraine et démocratique par l'assemblée générale.

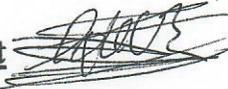
L'élection du Bureau ainsi composé :

- Président : El Hadji Loucar
- Vice Président Morawa Loucar
- Secrétaire Général Aliou Loucar
- Secrétaire Adjoint (e) Seynebou Samb
- Trésorier général Astou MBaw
- Trésorier Adjoint(e) Babacar Loucar
- Surveillant général Youssoupha Gueye
- Fontainier (e) Rokhy MBaw
- Conducteur bœuf Ibrahima Gueye
- Responsable Abreuvoir Abdou Loucar
- Commissaires aux comptes
  - NDiye MBaw
  - Omer Loucar

L'assemblée générale mandate le bureau représenté par..... El Hadji Loucar son président à entreprendre toute démarche et procédure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à..... 13 H 30 min

Ont signé

Le président 

Le secrétaire 

Le Trésorier 

Le Surveillant général 

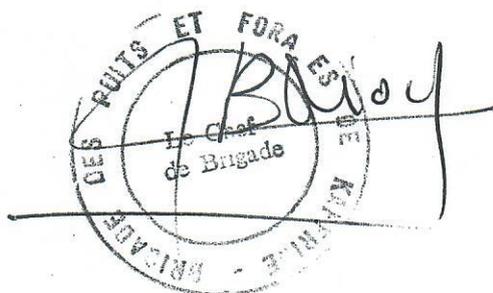
Fontainier(e) 

Responsable Abreuvoir  
AL

Conducteur bœuf 

Commissaires aux Comptes 

Visa du chef de la Brigade  
Des puits et forages / Kaf frine



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
====0====  
MINISTRE D'ETAT DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'HYDRAULIQUE  
====0====  
DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
ET DE LA MAINTENANCE  
====0====  
BRIGADE DES PUIITS ET FORAGES  
DE KAF FRINE

Puits de *Darou Thiame*  
Communauté Rurale de *Maka yopp*  
Arrondissement de *Maka yopp*  
Département de *Kaffrine*  
Région de *Kaolack*

PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
CONSTITUTIVE DU COMITE DE GESTION  
D.U PUIITS.....*Darou Thiame*

Lieu...*Darou Thiame*

Dates...*16.04.04*

Début...*13H*

## Ordre du Jour

1. Explication du processus de mise en place du comité de gestion
2. Mise en place comité de gestion
3. Questions diverses

## Participants

Etaient présent à cette assemblée les usagers du puits ,

A l'issu de l'examen de l'ordre du jour il a été décidé de manière souveraine et démocratique par l'assemblée générale.

L'élection du Bureau ainsi composé :

- Président : *Jiby thiam*
- Vice Président *Kebe Bueye*
- Secrétaire Général *Mor Biteye*
- Secrétaire Adjoint (e) *Awa Pene*
- Trésorier général *Fatou Simale*
- Trésorier Adjoint(e) *Rokhy thiam*
- Surveillant général *Dusseynou MBow*
- Fontainier (e) *Yama thiam*
- Conducteur bœuf *Dusmane Bueye*
- Responsable Abreuvoir *Omar Biteye*
- Commissaires aux comptes
  - *Modou thiam*
  - *Demba Bueye*

L'assemblée générale mandate le bureau représenté par *Jiby thiam* Son président à entre prendre toute démarche et procédure.

L'ordre du jour étant épuisé, la seance a été levée à *14H30* heures.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE D'ETAT DE L'AGRICULTURE

Le président



Ont signé

Le secrétaire



DIRECTION DE L'EXPLOITATION  
ET DE LA MAINTENANCE

BRIGADE DES PUIXS ET FORAGES  
DE KAF FRINE

Procès verbal de l'Assemblée Générale  
Constituante du Comité de Gestion  
du Puits N° 1 de Kafrine  
Département de Kaffrine  
Région de Kaolack

Le Trésorier



Le Surveillant général



Fontainier(e)



Responsable Abreuvoir



Conducteur bœuf

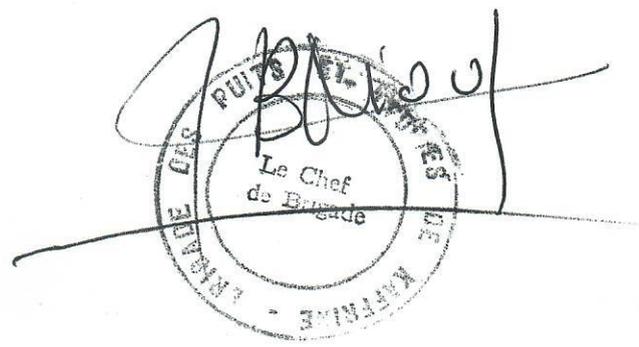


Commissaires aux Comptes



PROCES - VERBAUX D'ASSEMBLEE GENERALE  
CONSTITUTIVE DU COMITE DE GESTION

Visa du chef de la Brigade  
Des puits et forages / Kaf frine



## Ordre du Jour

1. Explication du processus de mise en place du comité de gestion
2. Mise en place comité de gestion
3. Questions diverses

## Participants

Etaient présent à cette assemblée les usagers du puits

A l'issue de l'examen de l'ordre du jour il a été décidé de manière souveraine et démocratique par l'assemblée générale.

L'élection du Bureau ainsi composé :

- Président : Momath Mbiaye
- Vice Président Fatou Ndao
- Secrétaire Général Masamba Mbiaye
- Secrétaire Adjoint (e) Momath Niang
- Trésorier général Hadiyatou Ba
- Trésorier Adjoint(e) Baga Mbiaye
- Surveillant général Omar Niang
- Fontainier (e) Biomé Mbiaye
- Conducteur bœuf Modou Niouf
- Responsable Abreuvoir Djibel Mbiaye
- Commissaires aux comptes
  - Aliou Ndao
  - Aïssatou Dieguere

L'assemblée générale mandate le bureau représenté par Momath Ndao son président à entreprendre toute démarche et procédure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h45 heures.

# VII ANNEXES





**REGISTRE DES RECETTES JOURNALIERES**

**MOIS DE .....**

<b>DATES</b>	<b>RECECETTES BASSIN</b>	<b>RECETTES ABREUVOIR</b>	<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>TOTAL RECETTES DU JOUR</b>	<b>OBSERVATI ONS</b>
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					



<b>TOTAL DEPENSES</b>					

**Le Trésorier**

**Le Président**

**REGISTRE DES RECETTES MENSUELLES**

**MOIS DE .....**

<b><u>MOIS</u></b>	<b><u>RECECETTES BASSIN</u></b>	<b><u>RECETTES ABREUVOIR</u></b>	<b><u>AUTRES RECETTES</u></b>	<b><u>OBSERVATIONS</u></b>
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
<b>Total recettes annuelle par ouvrage</b>				
<b>TOTAL RECETTES ANNUELLES TOUT OUVRAGE CONFONDU</b>				

**Le Trésorier**

**Le Président**

# Liste de présence

21-02-05

Prénom et Nom	Fonction	Village (Localité)	Signature
1 Cheikh Diouf	président	NGuérane boumack	<del>Signature</del>
2 Diabou Diouf	vice président	Darousalam	Signature
Nariama Sall	adj. trésorier	Santhie Guérane	Signature
Ndongue Diouf	Fontainier	Santhie Guérane	Signature
1 Name birane Diouf	président	Guérane Fass	Signature
Dmar Diouf	Conducteur bœuf	-NGuérane Fass.	Signature
7 Magatte Diouf	Trésorière	NGuérane Fass	Signature
Salle Diouf	vice président	NGuérane Fass	Signature
3 Aissatou Ndau	Trésorière	Nbélogne	Signature
Ndeye Ndau	Commissaire cpte	Nbélogne	Signature
1 Rokhya Ndou	Fontainière	Nbélogne	Signature
Yama Thiam	Fontainière	Darou Thiamène	Signature
2 Kebe Thiam	Cond. bœuf	Darou Thiamène	Signature
1 Fatou Simal	Trésorière	Darou Thiamène	Signature
Khoudy Kane	Relais	Nackayop	Signature
6 Nariama Diallo	Trésorière	Papsabop	Signature
Fatouxiang Diallo	Commiss. cpte	Yay.	Signature
9 Sokhne Mbenque	Fontainière	pape sabop.	Signature
Khady Diallo	Commiss. cpte	pape sabop.	Signature
Thiaye Bâ	vic président	pape sabop.	Signature
7 Malick Loucar	Cond. bœuf	NGuérane boumack	Signature
Memadou Bâ	Commiss. cpte	Taïla Wilanène	Signature
3 NGor Diouf	Cond. bœuf	Santhie Guérane	Signature
Elhadj Setho	Resp. Abravoi	Darousalam	Signature
5 Moustapha Diouf	président	Darousalam	Signature
Aly Diouf	Secrétaire	NGuérane Fass	Signature
7 Nodou Serr	Adj. secr.	Darousalam	Signature
Natck Diouf	Surveill. G.	Darousalam	Signature
Pape Diop	Commiss. cpte	Darousalam	Signature
10 Namath Diouf	Cond. bœuf	Darousalam	Signature
Pape Samba Wade	Surveill. G.	NGuérane Boumack	Signature
7 Deta Ndau	secrétaire	NGuérane Boumack	Signature

Session de Formation des C.G et des ASUFOR

Liste des participants

Koungheul le 22-02-05

Prénom et Nom	Fonction	Village (Localité)	Emergent
Imeth Bâ	Conducteur Forage	Redima Degouy	<del>+</del>
Alpha Biqué Top	Secrétaire C.G.P	" "	<del>+</del>
BR Loum	Conducteur Forage	Touba Xenthouva	X
Montaye Bâ	Responsable, Abreuni	Redima Degouy	9
Iatar Seek	Commissaire au Cayte	" "	<del>+</del>
Lame Ley	Conducteur Forage	Daron Dame Ley	
Edou Backé	Relais	" " "	+
Kebr Dionj	Fontainier	Guerame Konrag	+
in Loum	R. D'envoier	Touba Xenthouva	#
Diaga Dramé	Conducteur Relais	" " "	W
ady Samb	Fontainier	" " "	2
Jida Loum	Treorini	" " "	<del>+</del>
oton Ndao	" "	Belogme	0
oma Thiam	Fontainier	Daron Thiamine	9
aba Thiam	Conducteur Forage		<del>+</del>
ometh Fall	Relais	Koungheul	<del>+</del>
ssatou Dieng	relais	" "	<del>+</del>
assamba Ndiaye	relais	Hdiayene Sadiakhou	<del>+</del>
Balla Dramé	"	yamane	<del>+</del>
Tapha Barr	Conducteur Forage	Pissira Thoyne	TU
Edou Aziz Gueye	Vice Président	Redima Salame	<del>+</del>
Edou Gueye	Fontainier	Pissira Thoyne	asse
Hibrahimo Gueye	Conducteur di Bray	Redima Salam	ye
amba Cissé	Fontainier	Kaomponet Koungheul	10



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

Agence du Fonds de Développement Social

FEUILLE DE PRESENCE

Opérateur d'Appui au Développement Communautaire (OADC) Kounghoul

Animateur : Bouna Diouf

Date : le 23-02-2005

Motif : Formation comité de gestion /

Lieu : Kounghoul

Prénom et nom	Fonction	Emargement
Sidy Fall	Fontaine	[Signature]
Samba Ba	Conseiller G	[Signature]
Plame Samba N'Gaye	Président C.A.R.P	[Signature]
Et. Polycarpe Fay	Président C.C.M.P	[Signature]
Dieudonné N'Diaye	Fontaine de	[Signature]
Melba Fou Ndiaye	Fontaine	[Signature]
Keurissa Dao	" "	[Signature]
Dominata Gueye	Président	[Signature]
Absa Samba	Fontaine D.D.I.y	[Signature]
Alamy Diop	Treasurer D.D.I.y	[Signature]
Roukapha Sarr	Conseiller G	[Signature]
Khady Gueye	Treasurer F.D	[Signature]
Aida Niah	Fontaine	[Signature]
Fatma Seck Top	Présidente C.G.M.P	[Signature]
Serigne Ra Gueye	Président D.D.I.y	[Signature]
Hamadou Sarr	R. Meneur	[Signature]
Keurissa Ymssan Ba	Commissaire en Chef	[Signature]